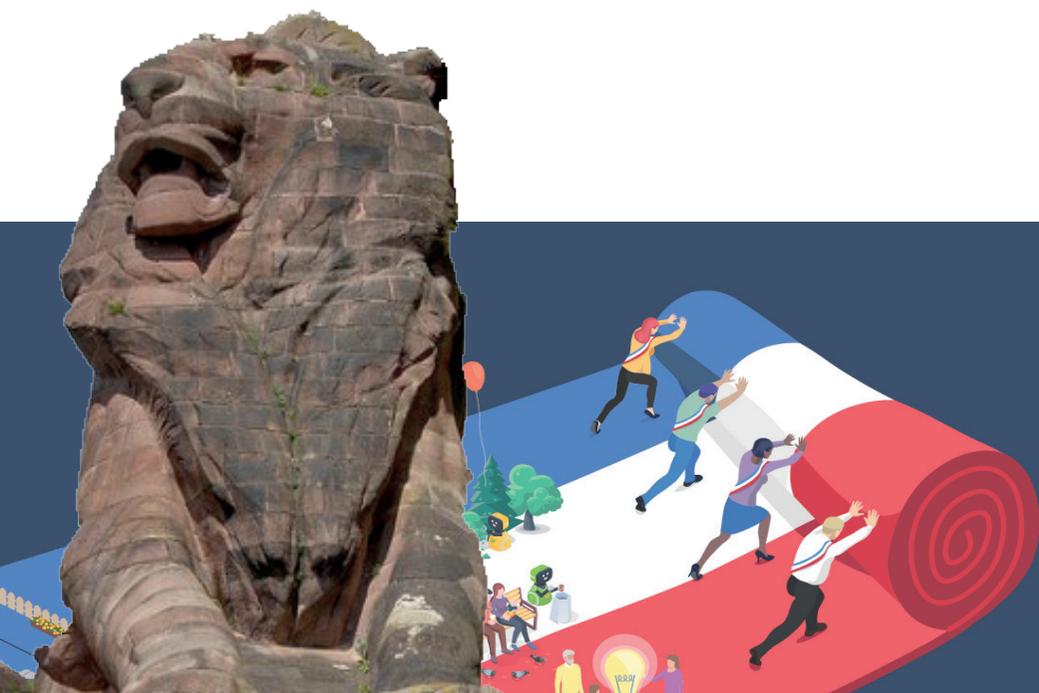




ASSOCIATION DES MAIRES DU DÉPARTEMENT  
DU TERRITOIRE-DE-BELFORT

# BILAN MORAL ET FINANCIER 2024

*Perspectives et projets 2025*



La France en crise(s)  
**Les communes...  
Heureusement !**

Plus que jamais, en cette rentrée 2024 incertaine, les communes et leurs maires sont garants de notre **démocratie**.

Faisons-leur confiance.

ISSN 2551-6957 (Imprimé) / ISSN 2552-6731 (En ligne)



## ADHÉSIONS 2024

100 Communes adhérentes sur 101

3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

6 Syndicats  
(Dissolution du Syndicat de la Piscine d'Etueffont)

Conseil départemental 90

## ASSURANCE RESPONSABILITE PERSONNELLE DES ELUS

Lors du mandat précédent, l'association avait souscrit un contrat d'assurance Responsabilité personnelle des Elus auprès de la MAIF.

Ce contrat n'est désormais plus commercialisé par la MAIF. Les élus l'ayant toutefois souscrit avant cette date continuent d'en bénéficier jusqu'à nouvel ordre.

# ADMINISTRATION GENERALE

## COTISATIONS

En 2024, les taux des cotisations de l'AMF90 sont restés les mêmes qu'en 2023.

Les taux des cotisations de l'Association des Maires de France (AMF) sont également restés stables.



## CONSEIL JURIDIQUE

L'Association des Maires dispose d'un fonds documentaire important qui permet de répondre aux questions juridiques des adhérents.

En 2024, aucun contentieux de 1ère instance, c'est à dire en défense des intérêts des communes et des EPCI adhérents, devant le Tribunal Administratif de Besançon, n'a été traité.

## RÉFERENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS

Afin d'aider les collectivités les plus petites du département à répondre à l'obligation de désigner un référent déontologue pour leurs élus, l'Association des Maires a décidé par une délibération de son conseil d'administration du 27 février 2023 de proposer aux adhérents qui le souhaitent un dispositif de mutualisation passant par le CDG90.

Actuellement **72 adhérents** bénéficient de ce dispositif.



**98 élus  
ont assisté aux  
formations en  
2024**

## FORMATIONS DES ELUS

En 2024, 8 séances ont été proposées dans le cadre du Plan de formation des élus. (ci-après avec nombre de participants/séance) :

- 15 janvier - Le Maire, Agent verbalisateur (21)
- 5 février - Prévenir et gérer les conflits et les incivilités (10)
- 12 avril - La police de la publicité (9)
- 27 mai - Les outils de financement de l'urbanisme (8)
- 17 juin - La rédaction des arrêtés municipaux (13)
- 19 septembre - PCS et gestion de crise (12)
- 17 octobre - Le maire et les associations (13)
- 12 décembre - La gestion de l'Eau (12)

Deux séances de « P'tit Dèj. des élus » ont également été organisées en avril et novembre afin d'échanger sur divers sujets en toute simplicité.

## COMMISSIONS

L'Association des Maires du Territoire de Belfort est régulièrement sollicitée pour désigner des élus appelés à siéger à diverses commissions. Ainsi, les membres de 9 commissions ont été désignés ou renouvelés au cours de l'année 2024 :

- Conseil académique de l'Education Nationale (CAEN)
- Commission départementale d'Aménagement commercial (CDAC)
- Conseil d'administration du CROUS
- Commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P)
- Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)
- Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA)
- Commission de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)
- Sous-commission départementale d'Accessibilité (SCDA)
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA90)

En outre, en juillet 2024, Mme la procureure de la République a sollicité l'AMF90 pour désigner un élu devant participer au groupe de travail dans le cadre de la candidature du Territoire de Belfort au Programme de Justice résolutive en matière de Toxicomanie.



# CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2024 - PORTE DE VERSAILLES À PARIS

## PROGRAMME

Du 19 au 21 novembre 2024, une délégation de 30 élus s'est rendue à Paris pour participer au Congrès des Maires de France. D'autres élus, venus hors délégation, sont également venus gonfler les effectifs territoriaux.

Au delà des rendez-vous et conférences organisés par l'AMF Paris, les élus ont eu la chance de visiter le Château de Versailles invités par M. Cédric PERRIN, Sénateur, et M. Ian BOUCARD, Député du Territoire de Belfort.

A cette occasion, ils ont pu découvrir la salle du Congrès où se réunissent parfois sénateurs et députés, principalement lors de révisions constitutionnelles. Une fois la visite terminée, les élus ont pu apprécier le décor et la cuisine du restaurant Bouillon Racine au cœur de Paris, avant une visite nocturne du Sénat par M. le Sénateur Cédric PERRIN lui-même.

Mais ces moments conviviaux ne devaient pas faire oublier la thématique générale du Congrès des Maires 2024 : Les Communes... Heureusement !



## Délégation

GUYOD Stéphane	Maire de Meroux-Moval
PETERLINI Nicolas	Maire de St-Dizier-L'Éveque
BAINIER Christine	Maire de Phaffans
BLUNTZER Mathieu	Adjoint à Bavilliers
TRITTER Alain	Maire de Bethonvilliers
MORALLET Maryline	Maire de Sévenans
GUERITAINE Sophie	Conseillère à Rougemont-le-Château
JACQUEMIN Roland	Maire de Vézelois
GROSJEAN Pascal	Maire de Belmont
DORIAN Marianne	Conseillère à Belfort
GARNIER Philippe	Adjoint à Delle
CERF Bernard	Maire de Faverois
JÄGER Michaël	Maire de Menoncourt
PRENAT Annick	Maire de Courcelles
SEGURA Isabelle	Maire de Petit-Croix
PEUREUX-DEMANGELLE Anne-Sophie	Maire de Lachapelle-sous-Chaux
JACQUIOT Danièle	Adjointe à Chaux
ANDERHUEBER Jean-Luc	Maire de St-Germain-le Châtelet
BARLOGIS Pierre	Maire de Trévenans
KLEIBER André	Maire de Réchésy
SALOMON Alain	Maire de Vétrigne
MIESCH Patrick	Président du SMICTOM
CEFIS Marie-France	Maire de Valdoie
PATTE Thierry	Maire de Banvillars
JEANNIN Dominique	Maire d'Essert
BRUN Michaël	Maire de Montreux-Château
ROICOMTE Romuald	Président du CDG90
RODRIGUEZ Rafaël	Maire de Méziré

D'autres élus se sont également rendus au Congrès des Maires hors délégation, notamment :

MOUGIN Vincent	Adjoint à Réchésy
PRENAT Pascal	Adjoint à Courcelles
MANCANET Alexandre	Maire de Vauthiermont
MESLOT Damien	Maire de Belfort
VALLVERDU Didier	Maire de Rougemont-le-Château
GASTON Julien	Conseiller municipal
LARCHER Sandrine	Maire de Delle
LOYNET Christophe	Adjoint à Lachapelle-sous-Chaux
ROY Daniel	Adjoint à Delle
MUNIER Daniel	Adjoint à Banvillars

# JOURNÉE DE L'ÉCHARPE

14 SEPTEMBRE 2024

SALLE POLYVALENTE DE FONTAINE



Samedi 14 septembre, l'Association des Maires du Territoire de Belfort organisait « **La Journée de l'Écharpe** » destinée aux élus du département, sous le thème « Être maire, c'est du Sport ! »

**Cette année, la manifestation, réunissant près de 160 personnes, a eu lieu à la salle polyvalente de Fontaine dans une ambiance toujours aussi festive.**

Plusieurs temps forts sont venus ponctuer cette journée :

- Un salon des maires : 80 exposants répartis sur 30 stands présents pour un temps d'échange avec les élus et leurs collaborateurs,
- Des interventions diverses avec notamment la conférence animée par l'ANDES (Association des élus en charge du Sport) sur les financements du sport,
- Des animations : jeux, remise des Victoires de l'investissement local par la FRTP aux communes de Chauvigney et Giromagny, signature de conventions...

Encore un grand merci aux partenaires présents :

Conseil départemental 90 - Etat - EDF/DALKIA - GROUPAMA - ENEDIS - Fédération régionale des Travaux publics (FRTP) et ECORSE TP - SMTC - Roger Martin - BEJ - La Protection civile - CIADE - Illiwap - Colas - Bureau du Paysage - Amaelles - Gaïa Energie - Nuoma - La Poste - La Caisse des dépôts (CDC) - GRDF - Eiffage - L'Ordre des Architectes (CROA) - AUTB - EVI - La Fondation du Patrimoine - CDG90 - Mutame & Plus - La MIFE - CFI Services

# ÉVÈNEMENTS ET PARTENARIATS

## CARREFOUR ET LAURIERS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Au second semestre 2024, de nombreuses manifestations coutumières de l'AMF90 ont eu lieu.

L'AMF90 a une nouvelle fois été sollicitée par la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) et ECORSE TP, pour participer à l'organisation du **Carrefour des Collectivités locales** à Besançon Micropolis.

Accompagnée de ses homologues de Franche-Comté, l'association a donc assisté aux différents comités de pilotage et a tenu un stand commun sur la manifestation les 10 et 11 octobre. Cette édition a été l'occasion pour les présidents d'association de maires de Franche-Comté d'exprimer leur désaccord quant au rapport de la Cour des Comptes sur la gestion financière des collectivités.

En outre, pour sa troisième édition dans notre département, l'AMF90 a été partenaire des **Lauriers des Collectivités locales**, manifestation organisée le 5 novembre par l'Est Républicain et EBRA Events à la Salle des Fêtes de Belfort récompensant les actions et réalisations des collectivités.



# MAIS AUSSI...

## Des Rencontres...

### *L'Ordre des Architectes et ENEDIS*

Le 4 mars, le Conseil de l'Ordre des Architectes BFC venait rencontrer les élus lors d'une réunion dont l'objectif était de :

- Partager les expériences autour de l'instruction et l'application de la loi LCAP de 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- Partager les expériences autour de la commande publique et faire connaître le dispositif « 1 maire, 1 architecte » dont l'ambition est de rappeler la mission de service public dont est investie la profession, ainsi que le rôle de premier plan que les architectes jouent aux côtés des élus locaux, en tant que partenaires de confiance et apporteurs de solutions.

Puis, le 4 juillet, Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial ENEDIS et Vincent LEFRANC, cadre expert en charge des collectivités du Territoire de Belfort, sont également venus à la rencontre des élus du département.

L'objet de cette matinée d'information était de rappeler qu'ENEDIS reste le **réseau de distribution public d'électricité au cœur des enjeux et préoccupations des élus locaux**.

L'intervention consistait alors à expliquer en quoi ce partenaire est au service des communes, et de rappeler le rôle de chacun. Divers sujets ont alors été abordés :

- Qualité de fourniture (exploitation, dépannage, entretien de la végétation aux abords des lignes) ;
- Données de consommation du patrimoine communal ;
- Raccordements des sites de consommation et de production ;
- Autoconsommation collective ;
- Mobilité électrique.

Face aux difficultés des collectivités du département à mobiliser les fonds européens, l'AMF90 a souhaité s'inscrire dans une démarche visant à venir en aide à ces adhérents en la matière.

Au cours de l'année 2024, plusieurs options ont été étudiées afin de répondre à la demande grandissante des collectivités : conseil, formations (élus et techniciens), recrutement...?

Après concertation entre l'AMF90, les EPCI du département et l'AUTB, ayant montré son intérêt pour le sujet, l'Agence d'Urbanisme a finalement été désignée comme étant la structure la plus à même de pouvoir recruter en son sein un chargé de mission assurant la veille et l'accompagnement des porteurs de projet sur les fonds européens.

L'AMF90 félicite et soutient l'AUTB dans cette initiative.



## LES FONDS EUROPÉENS BESOIN D'INGÉNIERIE

# Perspectives et Projets 2025



La France en crise(s)

## Les communes... Heureusement !

Plus que jamais, en cette rentrée 2024 incertaine, les communes et leurs maires sont garants de notre démocratie.

Faisons-leur confiance.

# LES PERSPECTIVES

## 2025 (I/2)

### Relation Maires / Procureur de la République - Sondage et Rencontre

La relation unissant les maires et les services du procureur de la république étant souvent complexes, un rendez-vous a été pris fin 2024 entre l'AMF90 et Mme la Procureure afin de lui exposer les difficultés de nombreux élus confrontés à des classements sans suite, selon eux injustifiés, concernant des infractions communiquées, entraînant de l'incompréhension voire de la frustration.

Afin de comprendre le fond du problème, un sondage avait alors été transmis aux maires pour établir un état des lieux des situations complexes et de juger de leur récurrence.

S'agissant de questions très techniques sur lesquelles il avait été convenu d'approfondir le dialogue entre les maires et les services du procureur, une rencontre avec Mme la Procureure était prévue en 2025 afin d'aborder ces divers points.

>>> Cette rencontre a été organisée le 25 février à la Maison des Communes, et a réuni une quarantaine d'élus.

### Congrès des Maires

Le Congrès des Maires de France aura lieu du **18 au 20 novembre 2025** Porte de Versailles à Paris. Une délégation d'élus du Territoire de Belfort sera mise en place avec pour chacun la possibilité d'assister aux conférences et de profiter du salon.

### Carrefour des Collectivités locales

Organisé les **9 et 10 octobre 2025**, l'Association des Maires du Territoire de Belfort participera au Carrefour des Collectivités locales à Besançon co-organisé par Micropolis et la FRTP.

### Les Lauriers des Collectivités locales

Pour le moment, l'AMF90 n'a pas encore été sollicitée par l'Est Républicain et Ebra Events pour l'organisation d'une nouvelle édition des Lauriers des Collectivités. La participation à cet événement se décidera donc ultérieurement, si toutefois celui-ci est réitéré en 2025.



## RENCONTRES ET CONVIVIALITÉ

# LES PERSPECTIVES

2025 (2/2)

## Rencontres Routes de France

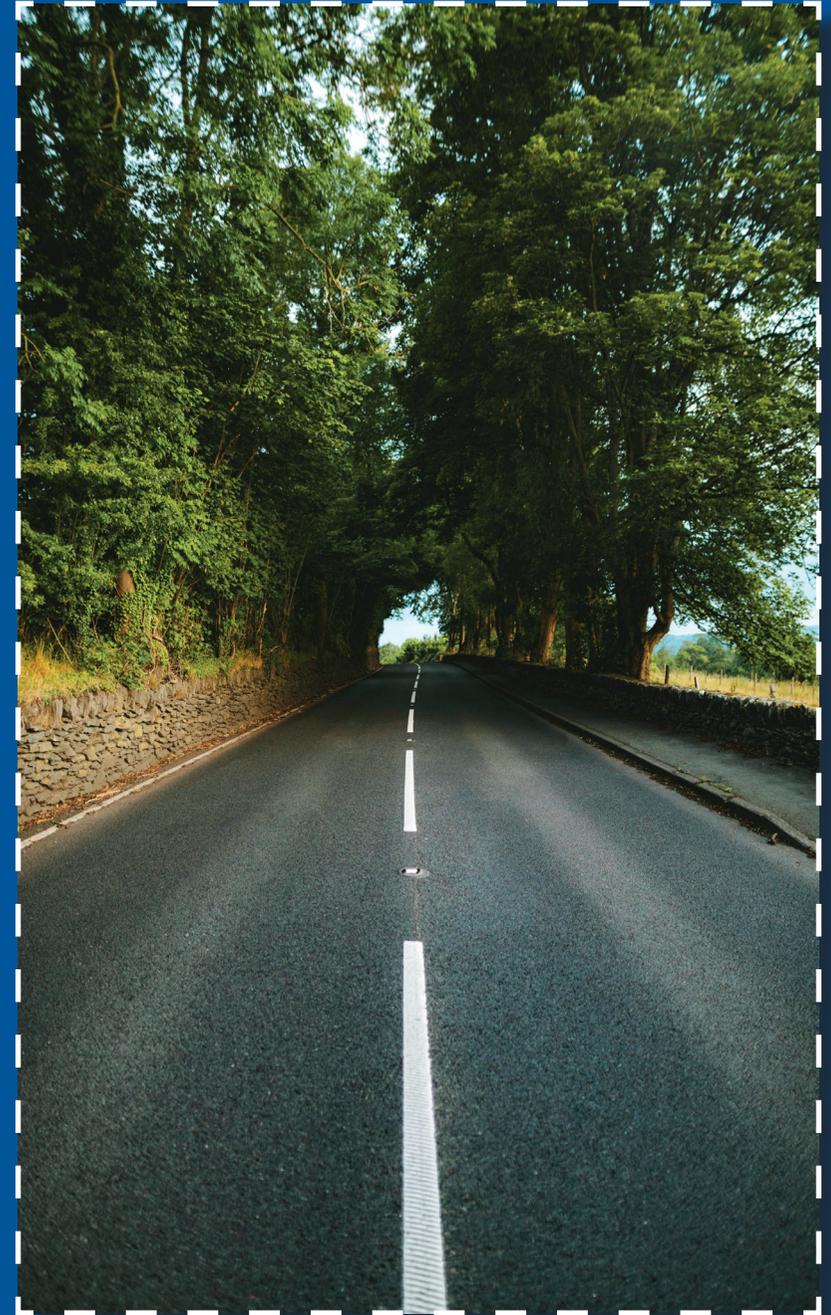
*Vendredi 16 mai 2025*

Routes de France est une association ayant pour mission de :

- Fédérer, représenter les industriels et entrepreneurs du secteur des infrastructures de mobilité et de l'aménagement urbain ;
- Etre une force de propositions pour défendre, promouvoir, valoriser la profession auprès des différents acteurs économiques et politiques ;
- Etre un vecteur de promotion de la rue, la route et des mobilités ;
- Évoluer dans une logique de proximité : Routes de France fédère 12 syndicats régionaux ;
- Proposer des solutions et une vision prospective en dialoguant avec tous les acteurs publics, privés et associatifs pour mieux préparer les infrastructures aux besoins de mobilité de demain.

L'Association des Maires du Territoire de Belfort a accepté de répondre à l'appel de cette association, partenaire de la FRTP, désireuse de communiquer avec les élus du Territoire de Belfort afin de parler investissement, mobilité, et transition écologique.

Une rencontre très ouverte sera donc organisée le 16 mai prochain à la Maison des Communes ; l'occasion également de revenir sur la question des mâchefers produits par le SERTRID et leur utilisation dans les travaux routiers.



ASSOCIATION DES MAIRES DU TERRITOIRE DE BELFORT

BUDGET PREVISIONNEL 2025

CHARGES

**60 ACHATS**

6040001	Prestations de service-Fonctionnement	2 030 €
6040002	Prestations de service-Formation	4 000 €
60400005	Prestations de service - Divers	5 500 €
60640001	Fournitures adm-FCT	500 €
60680005	Fournitures adm-DIV	500 €

**61 SERVICES EXTERIEURS**

61320001	Location immobilière-Fonctionnement	5 000 €
61350001	Location mobilière-Fonctionnement	500 €
61610001	Assurance resp. civile-Fonctionnement	350 €
61810001	Documentation-Fonctionnement	7 750 €
61810005	Documentation-divers	100 €
61850003	Frais colloque, conférence-Congrès	190 €

**62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS**

62100001	Personnel extérieur-Fonctionnement	31 465 €
62260001	Honoraires-Fonctionnement	1 300 €
62300001	Publicité, publications, relations publiques-Fonctionnement	250 €
62300005	Publicité, publications, relations publiques-Divers	1 500 €
62500001	Déplacements, missions & réceptions-Fonctionnement	1 000 €
62500002	Déplacements, missions & réceptions-Formation	1 500 €
62500003	Déplacements, missions & réceptions-Congrès	16 000 €
62500005	Déplacements, missions & réceptions-Divers	500 €
62600001	Frais postaux, télécomm. & photocopies-Fonctionnement	3 500 €
62700001	Services bancaires-Fonctionnement	80 €
62810001	Cotisations versées à l'AMF-Fonctionnement	21 800 €

**65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

65100001	Redevances licence-Fonctionnement	1 270 €
65700005	Subventions-Divers	500 €
65160001	Droit d'auteurs et de reproduction	- €

**TOTAL CHARGES**

**107 085 €**

PRODUITS

**70 VENTES DE PRESTATIONS**

**74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

74000001	Subventions-Fonctionnement	8 000 €
74000002	Subventions-Formation	4 000 €
74000005	Subventions-Divers	- €

**75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

75610001	Cotisations Communes-Fonctionnement	61 569 €
75620001	Cotisations Epci-Fonctionnement	10 316 €
75630001	Cotisations Syndicats-Fonctionnement	630 €
75650001	Cotisation Formation-Fonctionnement 1/6e	5 083 €

**76 PRODUITS FINANCIERS**

763	Interêts	2 400 €
76500001	Escompte Cotisation AMF	1 600 €

**79 TRANSFERT DE CHARGES**

79100003	Transfert de charges (rembt de frais)-Congrès	7 500 €
79100005	Transfert de charges (rembt de frais)-Divers	5 987 €

**TOTAL PRODUITS**

**107 085 €**

# COTISATIONS 2025



		AMF Association des Maires de France	AMF 90 Association des Maires du Dépt du Territoire de Belfort
COMMUNES	0 à 99 habitants	48 €	35 €
	100 à 199 habitants		80 €
	200 à 399 habitants	67 €	170 €
	400 à 600 habitants	77 €	200 €
	> 600 à 2 000 habitants	0,166€ / habitant	250 € + 0,14 € / habitant
	> 2 000 habitants		500 € + 0,07 € / habitant
	> 10000 habitants		500 € + 0,07 € / habitant
		Plafond : 38 500€	
EPCI	> 5 000 habitants	0,047€ / habitant	0,0252€ / habitant
		Plafond : 8 200€	
SYNDICATS / AUTRES		/	90€

# FORMATION DES ELUS 2025

## FORMATION DES ELUS 2025 - SPECIAL FIN DE MANDAT

	THEMES	DATE	LIEU
1	<b>Les assurances de la commune</b> <i>Intervenant : GROUPAMA</i>	Jeudi 23 Janvier 18h00/21h00	CDG90
2	<b>Fin de mandat : comment renforcer la cohésion de l'équipe municipale ?</b> <i>Intervenant : François VALEMBOIS</i>	Lundi 3 février 17h30/20h30	CDG90
3	<b>Le financement du Sport</b> <i>Intervenant : ANDES</i>	Mercredi 19 février 9h00 /12h00	CDG90
4	<b>Les Budgets verts</b> <i>Intervenant : Agence 47</i>	Jeudi 27 mars 18h00/21h00	CDG90
5	<b>La culture, ça sert à quoi ?</b> <i>Intervenant : STAR Formation</i>	Jeudi 10 avril 9h00-12h00/13h30-16h30	CDG90
6	<b>Les nouveaux enjeux du numérique pour les collectivités</b> <i>Intervenant : FNCCR, TDE90</i>	Jeudi 22 mai 4h	CDG90
7	<b>La communication pré-électorale</b> <i>Intervenant : François KUSS</i>	Jeudi 12 juin 18h00/21h00	CDG90
8	<b>La Mutualisation au service des communes</b> <i>Intervenant : Quercia Avocats</i>	Lundi 15 septembre 9h00-12h00/13h30-16h30	CDG90
9	<b>Programmez financièrement votre prochain mandat</b> <i>Intervenant : François VALEMBOIS</i>	Lundi 6 octobre 17h30/20h30	CDG90
10	<b>L'organisation des élections municipales</b> <i>Intervenant : Urso Avocats</i>	Jeudi 27 novembre 9h00-12h00/13h30-16h30	CDG90

## FORMATION DES ELUS 2025

Les séances de formation des élus 2025 auront lieu :

- une à deux fois par mois (interruption aux mois de juillet et août, sous réserve du contexte sanitaire),
- majoritairement les lundis, mardis ou jeudis en journée ou le soir à partir de 18h00,
- à la Maison des Communes, 29 boulevard A. France, à Belfort

Les formations s'adressent à tous les élus des collectivités territoriales membres de l'Association de Maires du Territoire de Belfort.

Les dates des formations, horaires, programme, intervenant(s) seront communiquées par mail en mairie 3 à 4 semaines avant la séance (envoi d'un lien d'inscription) et publication sur le site internet de l'association :

[www.amf90.fr](http://www.amf90.fr)

**Consultez notre nouveau catalogue de formation !**

*« En route vers les prochaines élections... »*

# Annexes



## La France en crise(s) Les communes... Heureusement !

Plus que jamais, en cette rentrée 2024 incertaine, les communes et leurs maires sont garants de notre démocratie.

Faisons-leur confiance.

Association DES MAIRES

29 BD ANATOLE FRANCE

90000 BELFORT

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail bilan</i>	5 et 6
- <i>Détail Compte de résultat</i>	7 et 8

### **Cabinet SOGESCO**

7 BD RICHELIEU  
ESPACE VAUBAN BP 137  
90000 BELFORT  
03 84 28 09 61

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	3 220	1 296	1 924		1 924	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	5 697	5 697					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
<b>Total I</b>	8 917	6 993	1 924		1 924		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	300		300		300	
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	7 843		7 843	6 737	1 106	16.42
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	85 495		85 495	96 728	11 233	11.61
Charges constatées d'avance (2)							
<b>Total II</b>	93 639		93 639	103 466	9 827	9.50	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	102 556	6 993	95 563	103 466	7 903	7.64	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres		6 276		6 276			
Report à nouveau		85 817		96 584	10 767	11.15	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		3 198		10 767	7 568	70.29
	<b>Situation nette (sous total)</b>		88 895		92 093	3 198	3.47
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>		88 895		92 093	3 198	3.47
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		1 585		1 206	379	31.41
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance		5 083		10 167	5 083	50.00	
	<b>Total IV</b>		6 668		11 373	4 705	41.37
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		95 563		103 466	7 903	7.64

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 206

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	77 392		77 670		279	0.36
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	21 950		20 885		1 065	5.10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 110		12 300		5 810	47.24
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
<b>Total I</b>	<b>117 452</b>		<b>110 855</b>		<b>6 597</b>	<b>5.95</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	122 479		124 247		1 768	1.42
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	726				726	
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 492		1 322		170	12.86
<b>Total II</b>	<b>124 698</b>		<b>125 569</b>		<b>872</b>	<b>0.69</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>7 246</b>		<b>14 714</b>		<b>7 468</b>	<b>50.76</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			4 048	3 935	113	2.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>			4 048	3 935	113	2.87
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>			4 048	3 935	113	2.87
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>			3 198	10 780	7 581	70.33
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion				13	13	100.00
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>				13	13	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				13	13	100.00
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>			121 499	114 803	6 697	5.83
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>			124 698	125 569	872	0.69
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>			3 198	10 767	7 568	70.29

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL	1 923.97				1 923.97	
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	3 219.99		7 948.88		4 728.89	59.49
28050000 AMOR.CONC.& DROITS SI	1 296.02		7 948.88		6 652.86	83.70
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE						
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL	5 696.79		5 696.79			
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INF	5 696.79		5 696.79			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 923.97</b>				<b>1 923.97</b>	
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	300.00				300.00	
41000000 CLTS COLLECTIF	300.00				300.00	
AUTRES	7 843.32		6 737.32		1 106.00	16.42
40000000 COMPTES DE TIERS	12.99		12.99			
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	7 830.33		6 724.33		1 106.00	16.45
DISPONIBILITES	85 495.48		96 728.39		11 232.91	11.61
51214000 CR. MUTUEL	2 430.21		3 073.06		642.85	20.92
51214100 CR. MUTUEL LIVRET	83 065.27		93 655.33		10 590.06	11.31
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>93 638.80</b>		<b>103 465.71</b>		<b>9 826.91</b>	<b>9.50</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 562.77</b>		<b>103 465.71</b>		<b>7 902.94</b>	<b>7.64</b>

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
AUTRES	6 275.87		6 275.87			
10611000 RÉSERVE LÉGALE	6 275.87		6 275.87			
REPORT A NOUVEAU	85 817.13		96 583.71		10 766.58	11.15
11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CRÉDIT)	85 817.13		96 583.71		10 766.58	11.15
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	3 198.40		10 766.58		7 568.18	70.29
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	88 894.60		92 093.00		3 198.40	3.47
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	88 894.60		92 093.00		3 198.40	3.47
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>						
<b>TOTAL PROVISIONS</b>						
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 584.83		1 206.04		378.79	31.41
40000000 COMPTES DE TIERS	190.00		169.20		20.80	12.29
40810000 FOURNISSEURS	1 394.83		1 036.84		357.99	34.53
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 083.34		10 166.67		5 083.33	50.00
48700000 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 083.34		10 166.67		5 083.33	50.00
<b>TOTAL DETTES</b>	6 668.17		11 372.71		4 704.54	41.37
<b>TOTAL GENERAL</b>	95 562.77		103 465.71		7 902.94	7.64

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>COTISATIONS</b>	77	391.57	77	670.08	278.51	0.36
75610001 COTISATION COMMUNE-FCT	58	380.86	58	620.58	239.72	0.41
75610002 COTISATION COMMUNES-FORM	5	083.33	5	083.34	0.01	0.00
75620001 COTISATION EPCI-FCT	10	297.38	10	336.16	38.78	0.38
75630001 COTISATION SYNDICAT-FCT		630.00		630.00		
75640001 COTISATION MAIRE-FCT	3	000.00	3	000.00		
<b>CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	21	950.00	20	884.66	1 065.34	5.10
74000001 SUBVENTION-FCT	10	000.00	7	590.00	2 410.00	31.75
74000002 SUBVENTION-FORM	2	950.00	2	334.00	616.00	26.39
74000005 SUBVENTION-DIV	9	000.00	10	960.66	1 960.66	17.89
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS</b>	18	110.00	12	300.00	5 810.00	47.24
79100003 TRANSFERT CHARGES-CONG	5	260.00	6	900.00	1 640.00	23.77
79100005 TRANSFERT CHARGES-DIV	12	850.00	5	400.00	7 450.00	137.96
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	117	451.57	110	854.74	6 596.83	5.95
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	122	479.11	124	246.74	1 767.63	1.42
60400001 PRESTATION SERVICE-FCT	2	026.50	1	968.64	57.86	2.94
60400002 PRESTATION SERVICE-FORM	4	730.00	3	900.00	830.00	21.28
60400005 PRESTATION SERVICE-DIV				660.60	660.60	100.00
60640001 FOURNITURES ADMINISTRATIVES-FC		601.40			601.40	
61320001 LOCATION IMMOBILIERE-FCT	4	957.49	4	790.17	167.32	3.49
61350001 LOCATION MOBILIERE-FCT		502.50		452.18	50.32	11.13
61610001 ASSURANCE RESP. CIVILE-FCT		333.77		320.98	12.79	3.98
61810001 DOCUMENTATION-FCT	3	657.37	6	580.01	2 922.64	44.42
61810005 DOCUMENTATION-DIVERS	4	105.50	4	105.50		
61850003 FRAIS COLLOQUE SÉMINAIRE CONF-		380.00			380.00	
62100001 PERSONNEL EXTÉRIEUR	31	466.38	26	128.26	5 338.12	20.43
62260001 HONORAIRES-FCT	1	356.00	1	552.60	196.60	12.66
62300001 PUBLICITÉ PUBLICATIONS RELAT.		260.88		556.68	295.80	53.14
62300005 PUBLICITÉ PUBLICATION REL PUB-	2	116.80	1	833.60	283.20	15.45
62500001 DÉPLACEMENTS,MISSIONS,RÉCEPTIONS	1	524.00	2	031.21	507.21	24.97
62500002 DÉPLACEMENTS,MISSIONS,RÉCEPTIONS	2	369.55	1	814.70	554.85	30.58
62500003 DÉPLACEMENTS,MISSIONS,RÉCEPTIONS	15	435.00	18	921.42	3 486.42	18.43
62500005 DÉPLACEMENTS,MISSIONS,RÉCEPTIONS	21	142.84	23	385.15	2 242.31	9.59
62600001 FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMM-FCT	3	596.30	3	246.63	349.67	10.77
62700001 SERVICES BANCAIRES-FCT		81.83		77.41	4.42	5.71
62810001 COTISATION AMF-FCT	21	835.00	21	921.00	86.00	0.39
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS</b>		726.03			726.03	
68111000 AMOR.CONC & DROIT SI		726.03			726.03	
<b>AUTRES CHARGES</b>	1	492.40	1	322.40	170.00	12.86
65100001 REDEVANCE CONCES BREVET LIC-FC	1	492.40	1	322.40	170.00	12.86
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	124	697.54	125	569.14	871.60	0.69
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	7	245.97	14	714.40	7 468.43	50.76
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	4	047.57	3	934.82	112.75	2.87
76300000 INTÉRÊTS	2	409.94	2	290.74	119.20	5.20
76500001 ESCOMPTES OBTENUS-FCT	1	637.63	1	644.08	6.45	0.39

